

COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Magali Reghezza-Zitt et Sébastien Velut

Coefficient : 3, **durée** : 6 heures

Exercice : Dissertation et carte de synthèse

Sujet : Les territoires de protection de la nature en France : usages et conflits

Fonds de carte joints : Carte de France (DROM inclus) en format A4 et en A3

191 candidats ont présenté l'épreuve de géographie en option à l'écrit et 181 copies ont été rendues. Les notes attribuées par le jury s'étalent de 0 à 20 et 70 copies (40%) atteignent ou dépassent la moyenne. Plusieurs copies reçoivent de bonnes, voire d'excellentes notes, qui soulignent la qualité de la préparation des candidats.

Les copies obtenant une note inférieure à 5 représentent à peu près un cinquième du total. Leur proportion diminue par rapport à l'année précédente. Il s'agit de devoirs qui présentent à la fois des lacunes majeures en terme de connaissances et des difficultés à construire un raisonnement problématisé à partir du sujet proposé. Plusieurs copies sont partiellement (ou totalement) hors sujet. Certaines se contentent de décliner un plan chronologique montrant l'évolution des conceptions de la protection de la nature en France (et dans le Monde). D'autres bâtissent un plan stéréotypé sur la protection de la nature avec souvent une « typologie » en troisième partie. La typologie est un exercice difficile, qui n'est en rien obligatoire et qui ne se limite pas à la constitution d'une liste dans laquelle on multiplie les items. Le jury attend (et valorise en conséquence) non seulement une définition préalable et justifiée des critères qui fondent la typologie, mais aussi une illustration des différents types par des exemples précis et développés. Enfin, le jury a peu goûté les propos caricaturaux et sans nuances, les affirmations naïves et dépourvues de recul critique, les envolées lyriques ou indignées, les questions rhétoriques à répétition.

Une partie importante des copies (40%), reçoit une note comprise entre 5 et 9. Si le jury doit souligner l'effort consenti par les candidats pour acquérir les connaissances indispensables à la réflexion, il regrette aussi que ces connaissances ne soient pas utilisées dans le cadre d'une démonstration argumentée en réponse au sujet proposé. La plupart de ces copies se contentent en effet d'une juxtaposition plus ou moins structurée de considérations vagues et générales sur la question au programme ou les termes du sujet. Au raisonnement se substitue la longue récitation d'un manuel, d'un cours ou d'un corrigé de devoir, parfois repris mot à mot. Le jury a été par exemple surpris de lire de longs développements sur la *wilderness* et les parcs naturels américains, le concept de nature dans la philosophie de Kant, la définition du terme de paradigme chez Thomas Kühn, voire les risques liés à la tempête Xynthia. Dans le même temps, de très nombreuses copies se sont révélées incapables de proposer une définition même élémentaire du territoire, confondu avec espace de protection et aire protégée. Plus généralement, dans les copies les plus faibles, les termes ne sont pas définis, le vocabulaire de base n'est pas maîtrisé, les exemples (lorsqu'il y en a) sont cités et non analysés,

parfois sans lien avec le propos. De plus, certains candidats ont totalement évacué une partie du libellé, en se limitant à un bavardage hors sujet sur les formes de la protection ou à la liste des territoires de protection de la nature en France. Les termes d'usages ou de conflits ont parfois disparu de la copie. Enfin, de trop nombreux devoirs présentent un développement franchement déséquilibré (voire inachevé), avec une conclusion tronquée ou absente et un plan annoncé qui ne correspond pas au contenu, sans doute à cause d'une mauvaise gestion du temps.

Les copies obtenant une note au-dessus de la moyenne ont en revanche réussi à répondre à une problématique tirée du sujet. Dans les meilleures dissertations, la problématique a été explicitement formulée et découle de l'analyse précise du libellé. Cette analyse ne se contente pas d'enchaîner des définitions mais met les termes en perspective, souligne leurs différentes acceptions en faisant ressortir leurs relations, les éventuels paradoxes, les difficultés qu'ils sous-tendent, etc. Le plan est clairement énoncé, en lien avec la problématique proposée. Le jury a également valorisé les efforts des candidats pour soigner les transitions entre les parties ou les paragraphes, avec notamment des introductions ou des conclusions partielles qui ne se contentent pas de répéter ce qui a déjà été dit. Dans les copies les plus faibles, le plan apparent a pu permettre de dépasser la confusion du propos, mais souvent, il masque une absence de transition et aboutit finalement à une structuration faible du raisonnement.

Aucun plan n'était attendu et les meilleures copies ont souvent proposé des problématiques très différentes. Elles ont en revanche toutes cherché à articuler systématiquement les différents termes du sujet : en particulier, certaines ont su associer tout au long de la démonstration la question des différents usages des territoires à celle des conflits, en jouant sur les diverses combinaisons possibles. Le jury a pu s'étonner ici que, si beaucoup de copies ont parlé des conflits, peu ont finalement été sensibles à la question des usages. Les notes les plus élevées récompensent donc des candidats qui sont parvenus à présenter de façon concrète et illustrée les différents usages des territoires de protection de la nature, en insistant par exemple sur l'utilisation de la protection comme ressource pour le développement. Ces candidats ont aussi su inscrire les usages et les conflits dans le temps, en montrant les évolutions de l'utilisation du sol ou des ressources avant et après l'instauration d'un périmètre de protection ou en soulignant le lien entre l'évolution des usages et des conflits et celle des conceptions de la protection.

La question au programme invitait également les candidats à réfléchir aux différentes dimensions des territoires de la nature, en tant qu'espaces appropriés politiquement et symboliquement par les sociétés. Le jury a ainsi valorisé la capacité à envisager les représentations, les valeurs et les identités attachées à ces territoires et à les relier aux usages et aux conflits. Certaines copies ont par exemple exprimé les enjeux de l'aménagement et du développement local en les rattachant à la question de l'image conférée au territoire par les différentes formes de protection. Le jury a aussi été très sensible à l'attention portée aux échelles de temps et d'espace. Plusieurs dissertations ont ainsi insisté sur les différentes approches possibles des territoires, les considérant tantôt en soi, tantôt comme s'inscrivant dans des ensembles géographiques plus vastes. Nous soulignerons en revanche que peu de devoirs ont réellement traité les territoires du point de vue des acteurs, qu'il s'agisse des populations ou des individus, des habitants, des usagers, des élus, des acteurs privés, etc., ce qui semble étrange lorsqu'il s'agit de traiter des conflits. Les hommes et les sociétés ont parfois été rapidement exclus de copies proposant pourtant en introduction d'étudier le rapport « homme/nature ».

Pour en venir à des considérations plus générales, nous souhaitons insister fortement sur le fait que la dissertation de géographie n'est en aucun cas une épreuve d'érudition, même si le jury attend que les fondamentaux de la question, qu'il s'agisse des localisations élémentaires, du vocabulaire de base ou des problèmes soulevés par le programme, soient acquis. Le jury juge la capacité du candidat à

produire une réflexion cohérente, *originale et personnelle*, sur un sujet singulier, à *partir* de ses connaissances, et non la récitation d'un cours ou le copier-coller des lectures effectuées au cours de l'année. Le candidat ne pouvant être exhaustif, il doit savoir *sélectionner* les éléments qui lui seront nécessaires pour construire sa propre analyse sur la base d'un questionnement géographique rigoureux. En particulier, plutôt que de fournir de longues listes de chiffres plus ou moins actualisés, le candidat gagnera à proposer des ordres de grandeur à propos de quelques données significatives. Plutôt que de citer allusivement deux, trois, quatre exemples, le candidat peut choisir de ne développer que le plus pertinent.

De plus, si la capacité à mobiliser des connaissances venues d'autres disciplines est toujours appréciée, la dissertation est aussi un exercice disciplinaire qui demande de construire un questionnement relevant d'une démarche géographique. En particulier, la dissertation de géographie progresse *sur l'analyse d'exemples précis localisés*. Elle n'est ni une collection de noms de lieux ou de territoires, ni une accumulation de références bibliographiques. Si l'étude de cas n'est pas un but en soi, l'exemple constitue le fondement de la construction d'un raisonnement géographique. Le jury a d'ailleurs fortement valorisé les exemples développés, à plusieurs échelles, accompagnés d'un croquis proposant une légende organisée et occupant une pleine page (et non quelques centimètres carrés dans la marge). Il a aussi apprécié les dissertations offrant des exemples choisis sur l'ensemble du territoire national, y compris dans les DROM, certains devoirs faisant référence à des cartes topographiques pour étayer leur démonstration.

Le jury regrettera une fois de plus le peu de soin accordé aux productions graphiques. Carte de synthèse ou croquis ne sont pas des exercices facultatifs et leur absence a été pénalisée. Non seulement les bases de la sémiologie graphique ne sont pas acquises (parcs naturels en rose et bleu !), mais les légendes sont absentes ou non structurées. De trop nombreuses cartes sont totalement muettes. D'autres montrent des erreurs grossières de localisation. Beaucoup de copies proposent des gribouillages microscopiques en lieu et place d'un croquis. Nous rappellerons aussi que la qualité formelle des dissertations demeure un élément très discriminant : écriture illisible, style maladroit ou familier, fautes d'orthographe pénalisent très lourdement les copies.

Ajoutons enfin que la capacité à exprimer de façon claire, précise et concise ses idées est une qualité très appréciée par le jury et fortement valorisée. La qualité d'une copie ne se mesure pas à sa taille et l'expérience montre que la plupart des devoirs très longs ne parviennent ni à tenir la rigueur du raisonnement jusqu'au bout, ni à éviter les fautes d'orthographe et qu'ils sacrifient les productions graphiques faute de temps.

Pour conclure, une fois achevée l'inévitable recension des faiblesses de certaines copies, propre à l'exercice du rapport, le jury tient comme chaque année à saluer les qualités d'un grand nombre de dissertations, qui montrent à la fois une solide culture géographique, une sensibilité déjà importante aux démarches et aux questionnements du géographe, une capacité à s'approprier les connaissances pour produire une réflexion personnelle intéressante et stimulante pour les correcteurs. Le jury prend toujours un très grand plaisir à lire ces travaux.